

- 1. Quels sont les engagements que vous pouvez prendre afin d'assurer aux personnes impliquées dans ces projets d'obtenir une position claire des autorités compétentes (experts techniques et responsables politiques) sur la pertinence des solutions proposées ainsi que sur leurs délais d'intégration dans les plans d'investissements relatifs à la mobilité ?**
- 2. Êtes-vous prêt à ouvrir un canal de communication unique et permanent, simple et direct entre les collectifs citoyens et les services communaux afin d'assurer le suivi de ces demandes ?**
- 3. Êtes-vous prêt à soutenir la mise en place d'un Groupe de Travail avec le Collectif, la Ville, le SPW, le TEC et les voies navigables, ... qui se réunirait au minimum une fois par an et traiterait des différents dossiers "transversaux" de mobilité portés par les collectifs ?**
- 4. Êtes-vous disposé à impliquer les collectifs citoyens dans les processus de mise à jour des cahiers des charges relatifs aux questions de mobilité ? De même, lors de la planification de travaux en lien avec les demandes formulées par les collectifs, êtes-vous disposé à confronter les projets envisagés à leur expérience de terrain afin de maximiser les chances de répondre aux besoins des usagers ?**
- 5. Êtes-vous prêt à soutenir la mise en place, comme c'était le cas autrefois à Namur, d'un balisage systématique des entrées de sentiers publics, selon un modèle à convenir ?**
- 6. Êtes-vous prêt à soutenir les projets évoqués ci-dessus, importants pour la création ou re-création d'un maillage de sentiers à Malonne : Taillette, Les Tris (77), Reumont (86), Petit-Bois Insepré (126-127) ?**
- 7. Êtes-vous prêt à soutenir une expérience pilote de mise en place d'une plateforme de covoiturage inter-écoles à Malonne ?**
- 8. Êtes-vous prêt à soutenir, jusqu'à son aboutissement, ce projet de passerelle cyclo-piétonne, alternative de mobilité active à la dangereuse rue du Fond ? Afin de soutenir la dynamique participative et d'assurer que le futur projet rencontre les besoins des usagers, êtes-vous disposés à intégrer les collectifs citoyens dans la définition du cahier des charges et la sélection de ces futurs aménagements ?**
- 9. Pouvez-vous vous engager à ce que la future réfection de la rue Marcel Lecomte intègre les aménagements minimums permettant de sécuriser la pratique du vélo ?**
- 10. Pouvez-vous vous engager à relayer auprès du SPW ces demandes essentielles pour améliorer la sécurité des cheminements piétons des Malonnois ?**

Réponse aux questions 1 à 4.

Depuis sa création en 2018, Malonne Transitionne a pu démontrer sa volonté, sa crédibilité et son efficacité.

De nombreuses activités ont été menées avec succès et de nombreux projets ont déjà été concrétisés pour le plus grand bonheur des usagers.

Malonne Transitionne se présente donc comme un réel partenaire de la Ville de Namur et de ses représentants locaux afin de réaliser des analyses de terrain, développer des projets et les mener à bien.

Il est donc primordial d'être à l'écoute des représentants de Malonne Transitionne et de les associer au développement des choses.

Pour ce faire, des canaux privilégiés doivent être ouverts entre élus locaux, membres du Collège et service communaux, mais aussi avec les référents des niveaux supérieurs, que ce soit par le biais de rencontres régulières, de demande d'avis,...

De manière générale, il conviendrait que les chantiers soient précédés de séances d'échange avec les riverains concernés en y associant Malonne Transitionne qui a développé une vision plus globale des choses. C'est ponctuellement le cas pour les grands chantiers mais ces séances ressemblent plus souvent à une présentation des choses sans que les avis ne soient réellement pris en considération.

Il convient de travailler plus en amont pour développer le projet en pleine collaboration pour répondre à un maximum de besoins.

Enfin, il existe déjà aujourd'hui des canaux d'information directs vers les différents services, c'est ce qu'on appelle les « BP ». C'est le meilleur moyen pour que la demande arrive dans le bon service. L'application Fixmystreet est également opérationnelle.

Mais surtout, il faut que les signalements effectués puissent obtenir une réponse dans des délais raisonnables, si ce n'est par une concrétisation sur le terrain, à tout le moins par une explication ou une information quant aux délais de réalisation.

Réponse aux questions 5 et 6.

Malonne regorge de sentiers connus, méconnus et presque oubliés. La toute grande majorité a pourtant une utilité et se devrait d'être rendue à la circulation piétonne ou cyclo-piétonne.

Outre la mobilité interne dans le village, cela a également un intérêt sportif (marche adeptes, trail, jogging, VTT) mais aussi touristique avec la création de circuits de promenade.

Un balisage clair et spécifique se doit donc d'être réfléchi et mis en place.

Actuellement, ce qui a été demandé n'a pas encore pu être totalement réalisé car la ville ne peut baliser que sur le domaine public et uniquement s'il n'y a pas de configuration problématique ou dangereuse. Voici quelques mois, un premier balisage des sentiers a été inauguré suite à un travail participatif avec les malonnois et Malonne Transitionne.

Malonne est riche de ses nombreux quartiers. Une telle démarche pourrait être associée à une réflexion d'identification de nos quartiers par la remise en place des plaques au nom de ceux-ci mais aussi par la mise en place de panneaux de valorisation historique et touristique, en collaboration par exemple avec le Cercle d'Histoire du Village.

Réponse à la question 7.

Une telle initiative a été tentée au début de la législature mais elle n'a pas rencontré de succès auprès des écoles et des parents, de telles démarches de solidarités entre familles existant déjà sans avoir besoin d'une application spécifique.

On peut toutefois remettre l'ouvrage sur le métier avec Malonne Transitionne, les directions des écoles et les autorités locales afin de déterminer la meilleure manière de procéder et quel type d'outil doit être éventuellement mis en place.

Les Services Informatiques de la Ville devraient pouvoir collaborer au travail afin de déterminer dans quelle mesure l'outil ne pourrait pas être implémenté via le site de la Ville de Namur.

Réponse à la question 8.

Ce projet sera un plus pour la mobilité à Malonne et il est nécessaire de le mener à terme.

La concertation avec les collectifs citoyens doit être pleine et entière afin que les choses mises en place s'intègrent parfaitement dans le contexte local et qu'elles répondent pleinement aux souhaits et surtout aux besoins.

Ainsi et comme cela est pris en exemple, la rampe placée sur les escaliers de la rue du Landoir est une avancée mais pas un résultat suffisant, l'inclinaison restant trop importante. Un terrain est en cours d'acquisition par la Ville afin de concrétiser ce projet.

Dans le même coin, les blocs bétons peu esthétiques qui obstruent les rues de la Majolique et du Landoir pourraient être remplacés par des obstacles tout aussi efficaces mais de meilleure présentation.

Le temps de la discussion et de la réflexion avant la concrétisation est donc essentiel.

Réponse aux questions 9 et 10.

Il est nécessaire que la rue Marcel Lecomte fasse l'objet d'un réaménagement visant à y réduire les vitesses de circulation trop souvent au-dessus des vitesses autorisées.

Des aménagements spécifiques, incluant notamment des zones cyclo seront de natures à réduire ces vitesses et répondront donc au double besoin de respect des vitesses de circulation et de pratique en toute sécurité de la mobilité douce.

Ici aussi, il conviendra de réfléchir à la mise en place des choses en bonne concertation avec les riverains concernés.

Pour ce faire, les représentants locaux se devront d'être des relais actifs et attentifs auprès des autorités régionales.

Il en va de même pour les traversées piétonnes des axes régionaux de la Vecquée et de la Chaussée de Charleroi. Des dispositifs innovants doivent être imaginés afin de lever le verrou actuel du SPW.